



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

grande distribution

Question écrite n° 60833

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation afin qu'il lui indique pour chacune des communes suivantes du Haut-Vaucluse, à savoir Bollène, Orange, Vaison-la-Romaine et Valréas, le nombre exact de dossiers de demande d'autorisation d'exploitation commerciale soumis à la commission départementale d'équipement commercial depuis 1989. Il souhaiterait connaître pour chaque dossier, d'une part, l'identité et la qualité du demandeur et, d'autre part, la nature et la surface du commerce projeté, ainsi que la décision prise dans chacun des cas. Enfin, il entend connaître si, pour chacun de ces dossiers, les décisions d'autorisation ou de refus prises par la CDEC ont fait l'objet d'un recours hiérarchique devant la commission nationale d'équipement commercial, et quel en a été le résultat.

Texte de la réponse

De 1989 à 2000, trente-huit dossiers d'équipement commercial portant sur les communes de Bollène, Orange, Vaison, Valréas ont été examinés en commission départementale d'équipement commercial (CDEC). Sur la même période, trois dossiers ont fait l'objet d'un examen par la Commission nationale d'équipement commercial (CNEC). En 1993 et 1996, années de changement de réglementation, aucun dossier n'a été enregistré pour les communes considérées. Les deux séries de tableaux ci-dessous présentent, par année, la synthèse du nombre de demandes ainsi que les principales caractéristiques des dossiers, avec notamment le sens des décisions délivrées sur recours par la CNEC. Les données relatives à la qualité du demandeur sont complètes à partir de 1994. I - Synthèse des dossiers déposés en CDEC (Voir tableau dans J.O. correspondant) II - Caractéristiques des dossiers déposés en CDEC 1989 (Voir tableau dans J.O. correspondant) 1990 (Voir tableau dans J.O. correspondant) 1991 (Voir tableau dans J.O. correspondant) 1992 (Voir tableau dans J.O. correspondant) * dont 2 026 mètres carrés supermarché, 843 boutiques, 1 350 bricolage et 650 divers.** dont 650 mètres carrés boutiques. 1994 (Voir tableau dans J.O. correspondant) 1995 (Voir tableau dans J.O. correspondant) 1997 (Voir tableau dans J.O. correspondant) 1998 (Voir tableau dans J.O. correspondant) 1999 (Voir tableau dans J.O. correspondant) 2000 (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60833

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mai 2001, page 2679

Réponse publiée le : 1er octobre 2001, page 5669